

*Canagrex*

Canagrex a collaboré avec de nombreux groupes de producteurs. Il s'agissait trop souvent de travaux parallèles qui n'étaient pas toujours coordonnés. Par exemple, nous avons entendu parler de divers offices provinciaux de commercialisation du porc représentés dans divers pays. Canagrex aurait pu faciliter la coordination d'une activité de ce genre. Elle aurait certes pu être d'une grande utilité pour écouler des produits agricoles en quantités moindres.

Nous nous trouvons dans une société de libre entreprise et nous croyons que ce régime économique est le plus efficace, mais la plupart des États dans le monde se trouvent sous la tutelle de gouvernements communistes ou d'autres gouvernements non démocratiques qui veulent traiter avec d'autres États. Canagrex aurait dû devenir une société d'État afin de pouvoir traiter avec d'autres États. C'est ainsi qu'agissent actuellement la Commission canadienne du blé et la Commission canadienne du lait. Toutefois, des douzaines d'autres produits agricoles ne bénéficient pas des services d'importantes agences nationales et internationales chargées de coordonner les ventes. C'est ce que Canagrex aurait pu faire. Il y a une liste illimitée de denrées, notamment des céréales, les maïs et d'autres produits du même genre ainsi que la volaille, le bétail, la viande rouge, les produits laitiers et horticoles qui auraient permis à Canagrex de faire un magnifique apport à l'exportation de nos produits agricoles.

• (1520)

Nous savons que partout dans le monde les États adoptent une attitude de plus en plus agressive vis-à-vis de la commercialisation, soit en fournissant des subsides, des garanties de prêts, un régime d'assurance, soit en accordant une aide pour mettre au point des méthodes destinées à faciliter l'accès aux marchés. De toute évidence, la société Canagrex était l'instrument désigné par le Parlement canadien pour promouvoir nos exportations.

Aux États-Unis, la mesure législative GSM 102 accorde de l'aide aux exportations. Nous savons fort bien que les États-Unis donnent un boisseau sur trois ou quatre pour stimuler les exportations. A cet égard notre propre Commission canadienne du blé ne peut offrir de telles subventions, du moins pas à l'heure actuelle. Par ailleurs, de nombreuses autres denrées ne peuvent bénéficier des services d'importantes agences nationales de commercialisation comme la Commission canadienne du blé ou la Commission canadienne du lait. La société Canagrex aurait pu jouer ce rôle.

Presque tous les autres pays ont une agence comme Canagrex. La France a la Sopex, ou société pour l'expansion des exportations, tandis que l'Allemagne a la CMA qui est une entreprise mixte formée de représentants du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, des producteurs en gros et les conditionneurs. L'Australie a son Conseil économique et la Grande-Bretagne son Conseil des exportations. Israël a un Institut d'exportation israélien et ainsi de suite. Toutefois, le gouvernement actuel a décidé de faire disparaître Canagrex en lui supprimant ses crédits il y a près de deux ans.

Dans ses quelques mois de fonctionnement, l'activité de Canagrex a consisté en grande partie à satisfaire aux exigences du Conseil du Trésor pour ce qui est de ses attributions. Malgré cela, elle a contribué à faire vendre pour 80 millions de dollars de produits environ, et était à négocier d'autres ventes pour 100 millions de dollars. Elle avait achevé une quinzaine d'études de potentiel d'achat dans divers pays du globe, donné suite à environ 300 demandes de l'intérieur et de l'extérieur du pays, aidé certains groupes à obtenir des facilités de crédit et fait la promotion de certaines ventes de porc dans des pays riverains du Pacifique. Elle avait fait la promotion de ventes de colza dans l'Europe de l'Est et l'Amérique latine, et fait la promotion de vente de haricots blancs à Cuba et à divers pays latino-américains. Elle avait assuré la promotion et l'aide à la vente de sperme de taureau à la Chine et aux pays de l'Europe de l'Est. Elle avait participé à des opérations de promotion commerciale en Amérique centrale, et traitait avec les producteurs de miel du Canada pour réaliser des ventes en Europe. Elle avait mené à terme des pourparlers préliminaires relatifs à la vente d'avoine et d'orge pour l'alimentation du bétail en Bulgarie, pays du bloc de l'Est, et assurait la promotion de la vente de tourteaux de soya à divers pays tels Cuba, le Kenya, le Tonga et la Côte d'Ivoire.

Canagrex était une société de la Couronne qui prenait réellement de l'allant quand le gouvernement a décidé de la supprimer. Quand le président de cette société d'État a comparu devant le comité de l'agriculture, il nous a dit que le ministre de l'Agriculture regrettait vivement que le gouvernement ait pris unilatéralement cette décision. Je pense que la plupart des organismes agricoles du Canada en ont eux aussi été très déçus.

Il semble que le gouvernement soit bien décidé à serrer la vis aux petits producteurs. Il ne veut pas que les producteurs de denrées agricoles à relativement faible débit aient les mêmes avantages que ceux qui bénéficient des services des énormes organismes nationaux comme la Commission canadienne du blé et la Commission canadienne du lait, organismes qui font la promotion des exportations. Il est clair que le gouvernement se fait le représentant des grosses entreprises. Il a plié sous les pressions des grosses sociétés internationales de commerce des grains et des denrées, et décidé de supprimer cette petite société d'État qui aurait été si profitable à tant de pays.

Au lieu de nous occuper des grandes questions qui se posent à l'agriculture aujourd'hui, celle par exemple de savoir si oui ou non le gouvernement va servir un versement d'appoint aux producteurs de grains de l'Ouest et aux producteurs de grains et de maïs de l'Est, nous discutons un projet de loi gouvernemental tendant à supprimer une société d'État qui a aidé et encouragé les agriculteurs canadiens. Nous espérons que les allusions que le premier ministre a faites à certaines négociations avec le premier ministre de la Saskatchewan ne seront pas aussi creuses que l'intention annoncée le 30 avril dernier. Le premier ministre avait alors annoncé qu'il accorderait aux producteurs canadiens une aide importante s'élevant à 300 ou 400 millions de dollars.